**FICHE 2.1.5**

**SE DONNER LES MOYENS D’UNE GESTION ADAPTEE AUX QUARTIERS**

|  |  |
| --- | --- |
| **Pilier 2**  **Axe 1** | **Enjeu : Mettre en place des politiques efficientes de gestion des quartiers prioritaires, en adéquation avec les usages et favorisant le vivre ensemble et la participation des habitants** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Contexte** | * Une démarche Gestion urbaine de proximité existante au niveau intercommunale depuis 2010 pour accompagner le Programme de rénovation urbaine sur les 5 quartiers du PRU. * Une mise en œuvre progressive, portée par Tour(s)plus, en lien avec les villes, les bailleurs et l’Etat, dans une approche souple et adaptée aux territoires. * Une forte articulation avec les enjeux de médiation, de tranquillité publique et de vivre ensemble. * Des quartiers globalement bien entretenus et un souci de la qualité des espaces extérieurs * Problématiques récurrentes : PAVE, signalétique, accompagnement des opérations d’aménagement… Au-delà de l’entretien, la question de l’appropriation des espaces publics est jugée centrale et les actions dans ce domaine doivent être poursuivies et renforcées. |
| **Objectifs et dynamiques** | * Pérenniser les démarches de GUP et essaimer les outils développés dans ce cadre. * Systématiser les approches de prévention situationnelle, en amont des opérations d’aménagement. * Renforcer la présence humaine et la médiation sur l’espace public. * Développer une veille territoriale qui vient alimenter le projet urbain |
| **Réalisations attendues** | * Poursuivre la démarche de GUP sur les quartiers du PRU1 pour pérenniser les acquis, * La poursuivre ou la mettre en place sur les quartiers qui bénéficient du NPRU (Sanitas, Maryse Bastié, Rabière, Rabaterie) et la développer sur les sites volontaires (La Riche dans un premier temps) * Mettre en place, à travers une convention spécifique, les modes de travail qui permettent l’intégration des usages et des contraintes de gestion dans les projets. * Mettre en place des temps partagés d’observation physique du territoire et de sa vie quotidienne. * Valoriser le rôle des agents de proximité, comme chevilles ouvrière de cette adaptation de la gestion. * Mettre en place des actions permettant une plus grande appréhension par l’habitant de son environnement social et physique, facteur de respect de ce cadre de vie. * Mettre en place des Maisons de projets sur les quartiers bénéficiant du NPRU |
| **Effets attendus** | * Faciliter l’appropriation par les habitants et les gestionnaires de l’évolution de leur environnement quotidien * Pérenniser les investissements |
| **Echelle Territoriale** | A l’échelle de chaque quartier |
| **Animateur** | Tour(s)plus en lien étroit avec les villes, les bailleurs et l’Etat |
| **Partenaires mobilisables (dont habitants)**  **Dispositifs mobilisables** | Les partenaires : centres sociaux, médiateurs de rue, éducateurs spécialisés (Conseil Départemental), adultes relais (Etat), correspondants de quartiers (Bailleurs), CAF, Conseil Départemental, régies de quartier, associations d’éducation à l’environnement, écoles…  Dispositifs mobilisables  Convention Gestion urbaine de proximité  Charte locale d’abattement TFPB |
| **Financements mobilisables** | Financements spécifiques politique de la ville (ANRU,…)  Financement de droit commun : ville, bailleur, Tour(s)plus  Abattement TFPB  Fondation privée |
| **Calendrier** | Au fil de l’eau |
| **indicateurs de réalisation** | Elaboration de la convention GUP  Nombre d’actions réalisées, par quartier,  Nombre d’outils développés et utilisés (tableau de bord, agora…) |
| **Indicateurs d’effets** | * /Faciliter l’appropriation par les habitants et les gestionnaires de l’évolution de leur environnement quotidien : nombre de dégradations, nombre d’arrêts des agents de proximité, nombre de réunion ayant associées les agents de proximité * /Pérenniser les investissements : nombre de fois où la garantie a été utilisée, |
| **Liens autres enjeux / fiches « orientations opérationnelles »** | 2.1.6FAVORISER L’IMPLICATION DES HABITANTS DANS L’AMELIORATION DE LEUR CADRE DE VIE ET LE « MIEUX VIVRE ENSEMBLE » |